



Wynn's Canada Ltée 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

NOM DU PRODUIT MOUSSE À VAPORISER N° 5 X-TEND
FABRICANT WYNN'S CANADA LTÉE
 7090 EDWARDS BLVD.
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1
 CHEMTREC - N° DE TÉL. EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (À FRAIS VIRÉS)

NOM CHIMIQUE S.O.
FAMILLE CHIMIQUE MÉLANGE COMPLEXE
FORMULE CHIMIQUE 55555
NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES ANTIROUILLE
MASSE MOLÉCULAIRE S.O.
USAGE DE LA MATIÈRE LIQUIDE PÉNÉTRANT

SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)	CL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)
MONOBUTYLÉTHÉR D'ÉTHYLÈNEGLYCOL	1-5	00111-76-2	0,30 g/kg (oral, rat) 0,22 g/kg, DERM, RAB	450 PPM, 4 H, rat
GAZ DE PÉTROLE, LIQUÉFIÉ, ADOUCI	10-30	68476-86-8	PAS DE MOY.	PAS DE MOY.
NAPHTE DE PÉTROLE, LÉGÈREMENT AROMATIQUE	30-60	64742-95-6	8 ml/kg, ORAL, RAT 4,0 g/kg, DERM, RAT	10,2 g/m ³ , 4 HR, RAT
ACIDE OLÉIQUE	5-10	00112-80-1	74 g/kg, ORAL, RAT	PAS DE MOY.
MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE CARBITOL	1-5	00108-11-2	2,59 g/kg, ORAL, RAT 3,56 g/kg, DERM, RAT	2000 PPM, 4 H, RAT
HYDROXYDE D'AMMONIUM	1-5	01336-21-6	350 mg/kg, ORAL, RAT	2115 PPM, 4 H, MSE
DISTILLATS DE PÉTROLE	1-5	64742-52-5	PAS DE MOY.	PAS DE MOY.

SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE AÉROSOL
SEUIL OLFACTIF (P.P.M.) S.O.

NOM DU PRODUIT MOUSSE À VAPORISER N° 5 X-TEND

DENSITÉ..... 92
 TENSION DE VAPEUR..... S.O.
 DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)..... S.O.
 TAUX D'ÉVAPORATION..... S.O.
 POINT D'ÉBULLITION (°C)..... S.O.
 POINT DE CONGÉLATION (°C) S.O.
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C)..... ÉMULSION
 VOLATILITÉ (PAR VOLUME) S.O.
 pH 9,5 À 10 %, 9,4 À 5 % VOL.
 COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE..... S.O.

SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ OUI
 SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? CHALEUR EXCESSIVE, ÉTINCELLES ET FLAMMES NUES

MOYENS D'EXTINCTION MOUSSE ANTIALCOOL OU EAU PULVÉRISÉE POUR LES INCENDIES IMPORTANTS. DIOXYDE DE CARBONE OU POUDRE CHIMIQUE POUR LES PETITS INCENDIES.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES L'EAU PULVÉRISÉE PEUT ÊTRE UTILISÉE POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMÉS, AFIN DE PRÉVENIR UNE ACCUMULATION DE PRESSION EN CAS D'EXPOSITION À UNE CHALEUR EXTRÊME. UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION COMPLET, Y COMPRIS UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME, DEVRAIT ÊTRE PORTÉ EN CAS D'INCENDIE IMPLIQUANT CE PRODUIT.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE..... PROJECTION DE LA FLAMME > 45 CM

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) S.O.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) S.O.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) S.O.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION..... OXYDES DE CARBONE, SOUFRE, AZOTE, PHOSPHORE ET AUTRES COMPOSÉS ORGANIQUES NON IDENTIFIÉS

DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE..... CONTENU SOUS PRESSION, PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PHYSIQUES

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE S.O.

SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE..... OUI
 SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS?.....

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS OUI
 SI OUI, LESQUELS?..... COMBURANTS PUISSANTS

NOM DU PRODUIT MOUSSE À VAPORISER N° 5 X-TEND

SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT AVEC LA PEAU – AUCUN DANGER DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES. LE MONOBUTYLÉTHÉR D'ÉTHYLÈNEGLYCOL PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU. LE MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE CARBITOL PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU. DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALES, UNE SIMPLE EXPOSITION PROLONGÉE N'EST PAS SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER L'ABSORPTION DE LA MATIÈRE PAR LA PEAU À UN DEGRÉ NOCIF. UN CONTACT FRÉQUENT ET PROLONGÉ PEUT CAUSER LE DESSÈCHEMENT ET L'IRRITATION DE LA PEAU ET CAUSER UNE ÉRUPTION CUTANÉE.

INHALATION – DE FORTES CONCENTRATIONS PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES ET UNE DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, LES CONSÉQUENCES VARIANT DE L'ÉTOURDISSEMENT ET DES MAUX DE TÊTE À LA PERTE DE CONSCIENCE.

INGESTION – L'INGESTION DE GRANDES QUANTITÉS DE PRODUIT PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE L'ESTOMAC. L'INGESTION DE PETITES QUANTITÉS PENDANT LA MANIPULATION NORMALE N'EST PAS SUSCEPTIBLE DE CAUSER DES LÉSIONS. DE PLUS GRANDES QUANTITÉS PEUVENT AVOIR DES EFFETS SEMBLABLES À CEUX DÉCRITS SOUS LA RUBRIQUE « INHALATION ». L'ASPIRATION DANS LES POUMONS PENDANT L'INGESTION OU LE VOMISSEMENT SUBSÉQUENT PEUT CAUSER UNE PNEUMONIE CHIMIQUE, QUI PEUT SE RÉVÉLER MORTELLE.

CONTACT OCULAIRE – UN CONTACT DIRECT PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : UNE SUREXPOSITION CHRONIQUE AU MONOBUTYLÉTHÉR D'ÉTHYLÈNEGLYCOL PEUT CAUSER DES LÉSIONS AU FOIE, AUX REINS ET AU SYSTÈME SANGUIN. DES RAPPORTS ONT ASSOCIÉ UNE SUREXPOSITION RÉPÉTÉE ET PROLONGÉE, PENDANT LES OPÉRATIONS DE TRAVAIL, À DIVERS SOLVANTS ORGANIQUES AVEC DES LÉSIONS INTERNES AUX ORGANES, AU CERVEAU ET SYSTÈME NERVEUX.

LIMITES D'EXPOSITION VOIR SECTION 2.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE PEUT ÊTRE LÉGÈREMENT IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

SENSIBILISATION AU PRODUIT DANS DE RARES CAS, PEUT SENSIBILISER LE MUSCLE CARDIAQUE.

PRODUITS SYNERGIQUES AUCUN CONNU.

PRODUITS SYNERGIQUES, EFFETS SUR LA REPRODUCTION, TÉRATOGENICITÉ, MUTAGÉNICITÉ LES INGRÉDIENTS DE CE PRODUIT NE SONT PAS RÉPERTORIÉS PARMIS LES PRODUITS CANCÉROGÈNES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM), NE SONT PAS RÉGLEMENTÉS COMME CANCÉROGÈNES PAR L'OSHA ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR L'IAIRC NI PAR L'ACGIH.

SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) NÉOPRÈNE, NITRILE

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) LUNETTES DE PROTECTION

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) SI UTILISÉ À L'INTÉRIEUR DE FAÇON CONTINUELLE, L'UTILISATION D'UN RESPIRATEUR À CARTOUCHE CHIMIQUE (NIOSH/MSHATC 23C OU L'ÉQUIVALENT) EST RECOMMANDÉE.

AUTRES (PRÉCISER) S.O.

INSTALLATION TECHNIQUE VENTILATION PAR ASPIRATION À LA SOURCE, MÉCANIQUE SI UTILISÉ DE FAÇON CONTINUELLE.

PROCÉDURES - FUITES/DÉVERSEMENTS PORTER DES VÊTEMENTS PROTECTEURS APPROPRIÉS. SUIVRE LES PRÉCAUTIONS APPROPRIÉES EN CAS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION. ARRÊTER LE DÉVERSEMENT À LA SOURCE SI CELA PEUT ÊTRE FAIT DE FAÇON SÛRE. POUR LES DÉVERSEMENTS IMPORTANTS, ENDIGUER LA ZONE. POMPER L'EXCÉDENT DANS DES CONTENANTS DE RÉCUPÉRATION. ABSORBER LES RÉSIDUS ET LES PETITS DÉVERSEMENTS À L'AIDE D'UNE MATIÈRE ABSORBANTE ININFLAMMABLE, ET LA RÉCUPÉRER AUX FINS D'ÉLIMINATION. SI DE GRANDES QUANTITÉS SONT IMPLIQUÉES, COMMUNIQUER AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. ENDIGUER LA MATIÈRE DÉVERSÉE. ÉVITER LA CONTAMINATION DES VOIES D'EAU NATURELLES.

NOM DU PRODUIT MOUSSE À VAPORISER N° 5 X-TEND

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS CONTENU SOUS PRESSION. NE PAS PERCER LE CONTENANT, NI NE L'INCINÉRER, NI L'EXPOSER À LA CHALEUR, MÊME S'IL EST VIDE. NE PAS JETER LE CONTENU INUTILISÉ DANS LES ÉGOUTS, SUR LE SOL OU DANS UNE ÉTENDUE D'EAU. ON PRÉFÉRERA LA RÉUTILISATION OU LE RECYCLAGE PLUTÔT QUE L'ÉLIMINATION, QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES. DÉTRUIRE PAR INCINÉRATION OU PROCÉDER AU TRAITEMENT BIOLOGIQUE CONFORMÉMENT AUX LOIS APPLICABLES.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILÉ. NE PAS DÉPASSER 40 °C. CRAINT LE GEL.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION PRODUIT DE CONSOMMATION

SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. SI ELLE A CESSÉ DE RESPIRER, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT AVEC LA PEAU : LAVER LA ZONE CONTAMINÉE AVEC DE L'EAU ET DU SAVON. ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. APPELER UN MÉDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE.

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. SI LA PERSONNE EST CONSCIENTE, LUI FAIRE BOIRE IMMÉDIATEMENT ENTRE UN DEMI ET UN VERRE D'EAU POUR DILUER LE PRODUIT INGÉRÉ. APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

CONTACT AVEC LES YEUX : RINCER IMMÉDIATEMENT À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES, EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES INFÉRIEURE ET SUPÉRIEURE. ENLEVER LES VERRS DE CONTACT, LE CAS ÉCHÉANT, APRÈS LE RINÇAGE INITIAL, PUIS CONTINUER LE RINÇAGE. APPELER UN MÉDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE.

AUTRES RENSEIGNEMENTS : LE PRINCIPAL DANGER À LA SUITE DE L'INGESTION EST L'ASPIRATION DU LIQUIDE DANS LES POUMONS LORS D'UN VOMISSEMENT SUBSÉQUENT. ON NE DEVRA PROCÉDER AU VOMISSEMENT SOUS SUPERVISION QUE SI 20 ML/KG DE POIDS CORPOREL A ÉTÉ INGÉRÉ. SI DES SYMPTÔMES – COMME DES CONVULSIONS OU LA PERTE DE CONSCIENCE – SE PRODUISENT AVANT LE VOMISSEMENT, IL FAUDRA ENVISAGER UN LAVEMENT GASTRIQUE.

SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (905) 670-3881

DATE 07-28-2011

REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :